

Echos et Nouvelles

Service des chemins de fer. — Depuis le 1^{er} mai circulent les trains suivants :
1. Ostende, départ 7 heures du matin ; Lille, départ 7 h. 03 ; Bruxelles, départ 10 heures ; Cologne, arrivée 4 h. 19 de l'après-midi ; Cologne, départ 4 h. 19 de l'après-midi ; Bruxelles, arrivée 11 heures du soir ; Lille, arrivée 1 h. 38 du matin. Ces trains ont des voitures directes entre Lille et Herbesthal.

2. Ostende, départ 5 h. 22 de l'après-midi ; Bruxelles, départ 11 h. 07 du soir ; Metz, départ 7 h. 05 du matin ; Strasbourg, arrivée 9 h. 32 du matin. Retour Strasbourg, départ 10 h. 13 du soir ; Metz, arrivée 1 h. 10 du matin ; Bruxelles, arrivée 3 h. 36 de l'après-midi ; Bruxelles, départ 8 h. 34 du soir. Il y a des voitures directes et des wagons-lits entre Bruxelles et Strasbourg et vice-versa.

3. Ostende, départ 3 h. 40 de l'après-midi ; Lille, départ 5 h. 55 de l'après-midi ; Metz, départ 7 h. 05 du matin ; Strasbourg, arrivée 9 h. 32 du matin. Retour Strasbourg, départ 10 h. 13 du soir ; Metz, arrivée 1 h. 10 du matin ; Bruxelles, arrivée 3 h. 36 de l'après-midi ; Metz, départ 8 h. 34 du soir. Il y a des voitures directes et des wagons-lits entre Bruxelles et Strasbourg et vice-versa.

Ecole Provinciale d'Agriculture de Tienen. — M. le docteur De Jaegher, chargé de cours, commencera, au local de l'Ecole, Grand Place, 3, à Tienen, le mardi 18 courant, à 9 heures du matin (h. b.), une série de 3 conférences publiques et gratuites, sur : « L'alimentation actuelle et la santé ».

Grande matinée littéraire et musicale. — Le lundi de la Pentecôte aura lieu, dans la salle Saint-Jean Berchem, rue du Cinquantenaire, 14, à Etterbeek, une grande matinée littéraire et musicale au profit du Comité National de Secours et d'Alimentation.

La partie littéraire a été confiée à une de nos plus distinguées femmes de lettres, Mlle Carola Ernst, dont l'œuvre de « L'Hymne à la Joie », parue il y a un an, fut un audacieux essai de littérature philosophique qui valut à son auteur, on le sait, d'unanimes et enthousiastes félicitations. Mlle Carola Ernst retracera la vie de Shelley, poète et métaphysicien, qui, parfois peut-être, fait songer à Arthur Rimbaud, et qui mit dans son « Prométhée libéré », dans la « Révolte d'Islam », tout l'enthousiasme et toute la foi ardente et persistante de sa jeunesse. Le poète anglais mourut à trente ans en Italie en plein épanouissement de son si beau talent.

Quant à la partie musicale, le programme en est copieux et choisi : du Benjamin Godard, Massenet, Bizet, Liszt, Moszkowski, Serravallo, Gounod, Lalo, Saint-Saëns, Pjarni, Davidoff, Reynold Hahn, etc., etc.

Parmi les artistes qui prêtent leur concours gratuits à cette fête, citons déjà : Mlle Merckx, C. Dubois, Quersan, De Doncker, MM. Henry Jacobs, Flamme, etc., etc.

On le voit, les organisateurs de cette grande fête d'entraide ont composé un beau programme. Il y aura foule le lundi de la Pentecôte dans la salle de la rue du Cinquantenaire, à Etterbeek.

On peut se procurer des cartes à 2 fr., 1 fr. et 50 cent. chez Schott, rue Saint-Jean et chez Killy, rue de la Régence.

La commission parlementaire de l'armée française a été saisie dernièrement d'une motion ainsi conçue :

« La commission de l'armée, préoccupée de l'ignorance dans laquelle elle est maintenue en ce qui concerne les attributions précises du commandement en chef des armées et la nature et la portée des relations nécessaires qu'entretiennent respectivement avec cet organe supérieur le ministre de la guerre et le gouvernement, décide de prier le ministre de la guerre des questions suivantes :

1^o Quelles sont la nature et la composition de l'organe du conseil technique dont le gouvernement se fait assister depuis la dissolution en fait du conseil supérieur de la guerre, dont les membres ont été pourvus de commandements aux armées ;

2^o Ce conseil, s'il existe, est-il appelé à connaître des plans d'organisation et d'opération élaborés par le commandement en chef des armées. Quelles sont ses attributions, quels textes les précisent ;

3^o Quels textes délimitent avec précision les attributions du commandement en chef des armées, spécialement en matière d'organisation et d'administration militaires, et fixent la nature et l'étendue des responsabilités qui lui incombent ainsi que la nature et la gravité des sanctions qui s'attachent à ces responsabilités ; demande la communication de ces textes ;

4^o Quels textes définissent dans leur caractère et les conséquences qui en découlent les relations avec l'autorité militaire supérieure chargée de la conduite des opérations.

a) Du ministre de la guerre chargé de prévoir tous les besoins des armées et d'y pourvoir ;

b) Plus généralement du gouvernement investi d'une haute mission d'administration et de négociations, d'organisation et de coordination, de direction et d'impulsion supérieures.

En même temps, le député de l'Aisne communiquait le texte de cette motion au président du conseil, qui lui fit la réponse suivante :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le conseil supérieur de la guerre a pour objet de s'attacher aux questions qui touchent à la préparation de la guerre et au chef d'état-major, qui en font partie de droit, de six membres pourvus de commandements aux armées.

En temps de guerre, le chef d'état-major devient, de par sa lettre de service, généralissime et à la responsabilité et l'initiative des opérations militaires. En ce qui concerne l'administration de la guerre, le ministre, entouré de ses services, y veille et le gouvernement tout entier constitue le conseil unique qui connaît et répond des questions.

L'ancien insatiable de la commission de l'armée pour quelle étude et action. La commission fut finalement d'avis qu'il y avait lieu de déposer une proposition de loi destinée à combler les lacunes signalées par le député de l'Aisne. Celui-ci, considérant comme impossible en ce moment le dépôt d'une proposition de cette nature et que l'initiative incombait au gouvernement, vint de porter les documents ci-dessus à la connaissance de la commission sénatoriale de l'armée.

Les profits des fournisseurs français.

De l'« Humanité » : Le citoyen Mistral vient de déposer à la Chambre française au nom du groupe socialiste, une proposition de loi tendant à limiter les profits des fournisseurs de la guerre et de la marine, par la révision des marchés et par le remboursement à l'Etat des bénéfices supérieurs à 10 p. c.

Dans son exposé des motifs, le citoyen Mistral dit que les socialistes « n'entendent en rien jeter la suspicion sur l'ensemble des fournisseurs. Mais à côté d'industriels probes et consciencieux, nous avons à déplorer la conduite des fournisseurs qui n'ont vu dans les circonstances tragiques que traverser la France qu'une bonne occasion de s'enrichir ».

De ceux-ci, l'exposé des motifs cite des exemples, comme celui de « couvertures achetées en fabrique à 1 fr. 75 et livrées en fin de compte, à 4 fr. 10 par unité, au prix de 16 francs ».

Des gains aussi illicites doivent être réduits, conclut Mistral, la réparation des préjudices causés à l'Etat s'impose. Le groupe socialiste est certain d'avoir derrière lui, sinon une grosse majorité à la Chambre, au moins toute la population laborieuse et probe de France.

Les noms des navires de guerre. — Le croira-t-on ? La désignation de « Dreadnought » est déjà archaïque. On trouve, en effet, ce nom, qui signifie à peu près le « Sans peur », au temps de la reine Elisabeth. Il y avait un « Dreadnought » parmi les navires, qui sous le célèbre amiral Howe assiégèrent et prirent Cadix.

Beaucoup de navires de guerre anglais de notre époque portent d'ailleurs encore les mêmes noms que les bateaux britanniques, qui luttèrent contre « l'Invincible armée » de Philippe II, comme la « Victory », la « Revenge », le « Triumph ».

Au XVIII^e siècle, à l'époque des poètes grecs, à Dryden, etc., les navires de guerre anglais prenaient de préférence des noms de la mythologie grecque, par exemple : « Hercule », « Orion », « Minotaure », « Bellerophon », « Ariadne », « Amphitrite », « Bellona », et autres que l'on rencontre également aujourd'hui dans les registres de la flotte anglaise. Les noms difficiles à prononcer pour les lèvres anglaises subissent du reste les transformations les plus inattendues dans l'idiome des marins, transformations qui sont d'un comique irrésistible pour les Anglais. Les guerres maritimes que la Grande-Bretagne soutint contre la France de 1757 à 1815 ont laissé dans la marine des noms comme « l'Invincible », « l'Invincible », « l'Inflexible », qui sont nettement gaulois.

Parmi les noms des bateaux de guerre allemands, on remarque d'abord ceux des grandes villes de l'empire : « Berlin », « Leipzig », « Dresden », « Lubeck », « Bremen », puis on y trouve des navires portant les noms des divers états de l'empire, de princes confédérés, d'hommes de guerre... Autrement il n'y manquait guère non plus d'appellations lyriques ou poétiques, comme « Nymph », « Amazone », « Frauenlob », « Arcona », « Thetis ».

Les désignations de bateaux de guerre français reflètent merveilleusement les époques où ces navires ont été construits. Les deux noms du temps de la royauté : « Frigolonne », « Heur-de-Berger », n'ont été admis pendant la grande révolution de ceux plus civiques de « Tyranicide », « Patriote », « Sans Culotte ». Sous la troisième république, les grands noms des penseurs et des hommes politiques : « Diderot », « Voltaire », « Victor-Hugo », « Léon Gambetta », « Jules Ferry », ont alterné avec ceux symboliques de « Justice », « Liberté », « Vérité ».

Les navires de guerre russes sont mis pour une grande part sous le patronage de saints orthodoxes, comme — pour n'en citer qu'un — « Jean Chrysostôme ».

Les Japonais, eux, ont adopté souvent des noms étonnamment idylliques pour leurs formidables engins de destruction : ce sont des « Hatsuharu » (premier soleil du printemps), des « Oboho » (lune de printemps), des « Yunaqi » (repos du soir).

Pour les mutilés. — Dans un journal suisse, nous lisons le récit d'une intéressante visite à l'école professionnelle ouverte à Lyon pour les amputés et infirmes de la guerre ne pouvant plus exercer leur ancien métier.

L'école est installée dans un petit château du dix-huitième siècle. Il y avait au début d'avril soixante-neuf élèves, et l'on aménageait déjà l'école pour en recevoir une centaine.

On nous introduit d'abord dans l'atelier de papeterie et de reliure. La plupart des élèves sont des manchots. Debout et penchés devant les grandes tables, ils plient, de leur main unique, les feuilles de papier. Leurs gestes ne paraissent pas encore très naturels. Et, cependant, depuis le peu de temps que l'école est organisée, ils ont réussi à confectionner toute cette pile de registres que nous admirons.

Voici maintenant les tailleurs. Ils sont assis à la table, leur jambe de bois allongée à côté d'eux, et ils cousent des vêtements d'hommes en velours côtelé. Ils n'engendrent pas la mélancolie, tous ces apprentis tailleurs. Ils plaisaient en tirant l'aiguille.

La classe des comptables est très nombreuse. Ils sont assis devant leurs pupitres ; ils font leurs devoirs comme des écoliers sages. Ils sont vêtus uniformément d'une veste de drap sombre à boutons de métal. Nous nous penchons sur les pages si nettes : ces cultivateurs, ce mécanicien, ce maçon, se sont patiemment formés une écriture claire ; quelques-uns apprennent à écrire de la main gauche et réussissent déjà fort bien.

Nous arrivons dans un jardin sur lequel s'ouvrent les ateliers de cordonnerie et de menuiserie. Les élèves préparent des semelles, cousent la tige des bottines. Déjà toute une série de souliers alignés témoigne du travail accompli.

Les menuisiers confectionnent des tables en sapin pour leur dortoir. Le tiroir, le double rayon, tout est fort bien terminé. Deux manchots exécutent un travail à la lime. Ils ont tourné des ronds de serviette.

Au Square Marie-Louise. — M. Joseph Van Malderen, un fervent de la gauche, a capturé, jeudi dernier, en l'espace de deux heures, quatre carpes pesant ensemble 19 kil. 750, dans les étangs du square Marie-Louise.

L'abbé Hanssens, aumônier du génie, fut, au début de la bataille de l'Yser, chargé de prendre, de concert avec les propriétaires, les fabriques d'église et les conseils communaux, toutes les mesures utiles pour mettre à l'abri les richesses artistiques menacées.

C'est grâce au dévouement du prêtre que les églises de Pervyse, Oostkerke, Caeskerke, Oudecapelle, Dixmude (Saint-Nicolas), Lamprenisse, Saint-Jacques-Capelle, Polinchove et Loo, retrouveront,

après la guerre, la plus grande partie de leurs trésors.

Dans cette tâche réalisée souvent sous le feu des canons ennemis, M. Hanssens a été secondé par M. Janneau, aumônier et par les soldats belges du parc du génie, qui tous ont prêté leur concours.

Les œuvres les plus importantes ont été envoyées au Havre. Parmi elles se trouvent notamment le Christ en ivoire attribué à Duquesnoy, le collier et les attributs de la Société des archers de Saint-Sebastien, de Lamprenisse, qui ont été adjugés à l'exposition d'art ancien ouverte au musée du Havre.

Les autres ont été placées en lieu sûr et seront ramises, après la guerre, aux fabriques d'église auxquelles elles appartiennent.

Dans un article de fond, le « Times » conseille l'interdiction de tous les Allemands résidents en Grande-Bretagne. Le journal révoque les attaques contre les propriétés allemandes. Le gouvernement a le devoir de calmer le pays et de lui rendre la dignité d'une partie de la population s'est déparée. La menace d'une attaque de Zeppelins ne doit pas être considérée comme une plaisanterie.

Les apparitions sur Yarmouth, Malden et Southend sont un avertissement. Les pourquoi le gouvernement doit calmer les esprits, mais il ne saurait y parvenir aussi longtemps que des milliers d'Allemands valides continuent à jouir d'une pleine liberté en Angleterre.

Cette liberté de tout de sujets ennemis peut constituer, à certain moment, un grand danger.

Le « Times » espère donc qu'on interdira les Allemands en âge de servir et qu'on renverra les autres dans leur pays. En terminant, il conseille à ceux qui participent aux bagarres de s'engager plutôt pour aller combattre l'ennemi dans les tranchées de la Flandre, car, dit-il, on ne gagne pas la guerre en détruisant des magasins.

SOMPAREZ — **Amir Belge Schmidt.** Spécial 1915.

Le « Norske Intelligenssedler » rappelle dans une notice historique comment l'Italie s'est agrandie. En 1859 la France a été victorieuse de l'Autriche, la conséquence a été que l'Italie s'est unifiée : en 1866, la Prusse a battu l'Autriche ; l'Italie a reçu la Vénétie ; après la guerre de 1870, l'Italie a pu entrer en possession de Rome.

De la même façon verra-t-on l'Italie agrandir son territoire en 1915 ?

Les Marocains

On a remarqué que les Marocains qui ont succubé sur l'Yser, portaient, soit au cou, soit au bras, soit au poignet, soit au pied, soit au chechia, ou, sur la poitrine, à même la peau, des amulettes, des porte-bonheur : papiers pliés en quatre et revêtus d'inscriptions bizarres, morceaux de bois d'olivier, de santal, de corail, dents de différents animaux, becs de corbeau, etc.

Ces amulettes sont, la plupart du temps, des versets du Koran appropriés à la circonstance. Ce peuple fanatique a une confiance illimitée en leur vertu. Il en existe pour la guérison et la préservation de la fièvre, de la toux, des maux de tête, et des balles ? Le croyant les porte au cou.

Mais, en général, elles ont surtout pour but d'assurer au fidèle la protection d'Allah pour chaque jour de la semaine, ou pour le matin et le soir. Ce sont pour ainsi dire des prières. Ces amulettes sont dérivées par le « toubib », qui est lui-même tellement convaincu de leur vertu qu'il n'en tire pas un profit immédiat. Chacune d'elles porte le nom de l'individu auquel elle est destinée et a une efficacité personnelle.

Voici le texte d'une amulette plaçant le fidèle sous la protection d'Allah chaque jour de la semaine :

« Je me suis mis sous la protection de l'Immuable, de l'Eternel, de Celui qui ne meurt pas, du Vivant. Je serai délivré de tout mal. Il n'y a de puissance et de force qu'en Dieu, le Très-Haut, le Tout-Puissant. »

« J'invoquerai toutes les révélations que Dieu a faites aux hommes pour être délivré de tout mal, du mal de chaque esprit malin, du soulèvement et du mauvais sort. »

« Louange à Dieu, maître de l'Univers, le Clément, le Miséricordieux, Souverain au jour de la rétribution. »

C'est tout ce que nous advoquons et dont nous implorons le secours.

« Dirige-nous dans le sentier droit, dans le sentier de ceux que tu as comblés de bienfaits ; non pas de ceux qui ont encouru ta colère, ni de ceux qui s'égarent. »

Suit un tableau représentant la première lettre du nom des sept « djinns » — esprits malins — noms qui ne doivent jamais être prononcés.

« La « squire », qui préserve contre les maux du matin, les esprits malins, la méchanceté des hommes, est ainsi conçue :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux, je te cherche un refuge auprès du Seigneur de l'Aube du jour. »

« Contre la méchanceté des âmes qu'il a créés, »

« Contre le mal de la nuit sombre quand elle nous surprend, »

« Contre la méchanceté de celles qui soufflent sur les nœuds, »

« Contre le mal de l'envie. »

Suit un tableau où sont inscrits les noms des prophètes : Mahomet d'abord, puis Jésus avec son Evangile, Moïse avec le Pentateuque, David avec les Psaumes. Le « toubib » trace le texte de ces amulettes sur des papiers en rouleau. Elles sont enfermées ensuite dans des étuis de zinc ou de bois, plus ou moins élégants, et ne sortent jamais.

Les événements actuels ont montré aux Marocains que leurs amulettes et porte-bonheurs étaient impuissantes contre les « embûches des hommes », et ne pouvaient faire taire les canons.

Voilà qui ébranlera un peu leur fanatisme religieux. B.-O. NICHEMARD

Il y a quelque temps, le tribunal condamna un habitant de Wilryck, Gustave De B., qui avait apposé une fausse signature sur un contrat avec la compagnie du gaz. De B. alla en appel et en présence des explications fournies qui atténuaient la portée de son acte, le tribunal acquitta.

Le patron Van Slype, de la 5^e section, chargée des camionneurs de conduire le plus clair de son avoir en Hollande un peu avant l'occupation de la ville. C'est ainsi que le camionneur Massot eut à transporter des sacs d'avoine et de maïs, des bâches et des fûts d'huile et de graisse. Malheureusement, en cours de route, Massot ne put continuer le voyage et il confia le chariot à un certain Van G., qui se hâta de vendre le tout à Eschen. Charmant !

Le nommé J. V. se présenta chez M. G. Van Lerius et y acheta deux bagues sur lesquelles il donna un acompte de 6 francs. Peu de jours après il vint échanger ces bagues contre un bracelet. Ce bracelet était destiné à une jeune fille, mais cette personne constata, après réception de ce bijou, que J. V. lui avait subtilisé son porte-monnaie ! Ajoutons que le quidam avait donné une fausse adresse au bijoutier. Décidément, J. V. ne perdait le nord en aucune occasion.

Le boutiquier Alphonse H. avait chargé la nommée Augusta De W. de continuer son commerce de bonneterie pendant son absence. Avec l'aide de son ami François L., cette femme démantelait le magasin et brochant cinq machines à tricoter à des habitants de la ville et de Merxem qui sont inculpés de recel.

Marie H., en service chez M. le docteur Jacquet, fut surprise au flagrant délit de vol au détriment de son maître. Elle écopa de 3 mois de prison, de même que son père, qui l'aida dans ses larcins.

Les nommés Louis S., Corbelle C. et Pierre M., délégués de leur porte-monnaie les habitudes du marché de la place de l'Ancien Canal.

On octroie au trio 2 et 1 mois de prison et 26 fr. d'amende.

Dans une boutique de la rue Basse, la mère et la fille D. assuraient à la boutique qu'en temps de guerre on peut voler son prochain, et passant des paroles aux actes, la fille D. vola un coupon de tissu, poussée par la faim, explique-t-elle aux juges. Ceux-ci lui allouent un mois de prison. La mère est acquittée.

DANS LE CENTRE

(De notre correspondant particulier)

Les travaux d'entretien des cours d'eau
Les travaux de curage et d'entretien des cours d'eau non navigables ni flottables soumis au régime de la loi du 7 mai 1871, seront exécutés en 1915, d'après les indications des devis dressés par les commissaires-voies.

L'inspecteur provincial veillera à ce que le choix des époques et l'ensemble des manœuvres se concilient le mieux possible avec l'intérêt général.

Il s'agit de la sur ce point avec l'administration des Ponts et Chaussées pour les parties des cours d'eau avoisinant les canaux ou rivières ressortissant de cette administration. Le personnel voyer fera connaître aux agents forestiers les époques fixées pour le curage, afin que ceux-ci puissent participer aux mesures qui seront reconnues nécessaires.

Le prix du pain
A partir du dimanche 16 mai, le prix du pain est porté dans toutes nos communes de 0 fr. 86 à 0 fr. 90 pour le pain de deux kilos et de 0.43 à 0.45 pour le pain d'un kilo.

Cela fait juste le double du prix payé il y a un an.

A LIEGE

(De notre correspondant particulier)

Les ouvriers mineurs en grève

Il y a une huitaine de jours, à la suite du refus d'un ouvrier pour motifs d'ordre intérieur au charbonnage de l'Aumônier, le personnel de l'établissement prit fait et cause pour l'ouvrier congédié et refusa de continuer le travail. Lundi dernier l'incident semblait être oublié et le besogne reprit normalement. Le même jour, à la suite d'un refus d'augmentation de salaire par la direction du charbonnage de l'Espérance, une grève en bois, les ouvriers de cet établissement refusèrent en grand nombre de descendre dans la mine. Sur 334 ouvriers, 108 seulement prirent le travail. Mardi, cent travailleurs sur 140. Mercredi matin, la situation empira : 35 ouvriers seulement sur 334 se présentèrent à la besogne.

Comme il était à prévoir, le mouvement prit de l'extension et l'esprit de grève se révéla au charbonnage de l'Aumônier, où les incidents de la semaine dernière fatiguèrent encore l'objet de toutes les conversations des ouvriers. Aussi, samedi matin, le chômage était complet à l'Aumônier et à l'Espérance.

Aux abords des établissements miniers de nombreux groupes d'ouvriers, armés de solides bâtons, circulaient pour empêcher les hésitants de franchir les grilles du charbonnage. Les femmes et les enfants se mirent de la partie, si bien que craignant l'effervescence dans le quartier haut de Sainte-Marguerite, la police fut mandée d'urgence.

En présence de l'attitude menaçante de la foule armée de gourdins, les agents, désarmés, ne purent intervenir. Un renfort spécial allait être demandé pour la journée de samedi, quand M. Habets, ingénieur et directeur du charbonnage de l'Espérance, décida de fermer l'établissement.

A Glain, Montegnée, Saint-Nicolas, les esprits sont fort surexcités. Au début des événements, les salaires avaient été tarifiés à 4 fr. 75 par jour. Les ouvriers acceptèrent ces conditions. Dernièrement, les directions des charbonnages voulurent diminuer le salaire journalier de 15 centimes, afin de pouvoir occuper un plus grand nombre d'ouvriers simultanément.

C'est contre cette proposition que les ouvriers protestent. Ils prétendent que cette diminution de salaire est une exploitation, attendu, disent-ils, que les charbons se vendent actuellement à un prix plus élevé, que la marchandise s'écoule rapidement sans qu'il soit nécessaire d'en amonceler des stocks dans les dépendances des charbonnages.

Ils seraient néanmoins d'avis de supporter encore cette diminution de salaire, à condition que la direction des établissements ouvrit un économat, où ils pourraient se procurer pour eux et leurs familles les denrées nécessaires à l'alimentation à un prix raisonnable.

Samedi après-dîner, au moment de terminer cette lettre, j'apprends que de nombreux groupes de mineurs circulent aux abords des autres charbonnages du quartier de l'Ouest, en vue de décider par leurs démarches dans le mouvement de revendication. Il est fort à craindre que la grève des ouvriers mineurs ne soit bientôt générale dans le pays de Liège.

CHRONIQUE RIMÉE

Avez-vous de l'Argent ?

Parmi les nombreuses questions qui se posent depuis la guerre, celle-ci prend beaucoup d'importance. La question d'argent est la plus importante.

Elle se formule indistinctement : Comment nous restons-tu d'argent ? Pourquoi nous payer votre emplette ? La caisse du magasin.

Est-ce que vous avez de l'argent ? Elle fouille et remue en vain. Trop d'un doigt incertain.

Les quelques sous qui sont à l'aise. Semblent jouer au quatre coins. Chaque jour la recette baisse.

Alors, comme un résigné, car le boucher, chez le mercier, on s'en va d'un air avouant la clientèle contumace.

— Avez-vous encore de l'argent ? De quoi solder la somme entière ? De vos achats ? Si non, vraiment, bien que cela me désagré.

Vous me voyez intrigué. Je conduis à votre prière. Répondre très obligeamment. Mais ne le tirez qu'un comptant.

Et l'allez dans des sacs en cuir. Si vous montez en un tramway. Le recevez toujours bougonne.

Un blair qui fait soit peu bougonne. Il flaire votre embarras, guais ! Vous gênez pas trop, savez-vous ?

Moi je ne rends pas de monnaie. Oust ! descendez, allez, allez. C'est pas une banque chez nous !

Si vous entrez par aventure. Et pressé par quelque besoin. En ce refuge à l'ombre d'un quai.

Quelque dame, toujours très sûre. Entrent avec un grand sou. Elle vous dit d'être en confiance.

— Monsieur a-t-il bien ses trois sous ? Votre main au gousset se glisse. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou. Plus un sou, plus un sou.

LES Contes du Messenger

Le Portefeuille

Tout le long de la rue d'Assas, M. Cerveau, radiateur, dit à son mari : — Tu sais ? J'ai été tantôt pour avoir des renseignements. Le portefeuille n'a pas été réclamé. Il est toujours là.

— Quel est ce tu veux que cela me fasse ? opinait-il.

— Comment ! cela te fait... cela nous fait que si personne ne se présente d'ici quatre mois, comme il y aura un décompte depuis notre dépôt, la somme est à nous.

— Est-ce possible ?

— Mais ? — Et elle battit des mains.

A partir de cet instant, leur existence fut plus qu'une douloureuse angoisse. Chaque matin, en s'habillant, Cerveau se disait : — Pourvu que le propriétaire ne se déclare pas, mon Dieu ! — et chaque soir, en revenant du bureau, sa première question était : — S'est-il présenté ? — Ils se rendirent odieusement communs, de police par leurs visites incessantes. A mesure que le temps avançait, ils se sentaient plus confiants dans la Providence qu'ils avaient mise de leur côté, et ils se surprenaient à dire ensemble : — Nous l'aurons !

Un jour, ils se donnaient pas, ils restaient assis au lit, la bougie allumée, faisant des dépenses en Espagne. Ils hésitaient entre une ferme en Béarn ou une villa au bord de la mer. Le nom de cette dernière était déjà trouvé : Villa Léonie. Dans tous les cas, ils auraient un domestique honnête, se comporterait en argentier. Ils vivaient très vieux, et ne seraient jamais plus malades. Et tout à coup, sonnant que la précaution trouvée ne leur appartenait pas encore, quelle pouvait être la dernière minute leur échapper, ils se levèrent, se regardèrent, comme s'ils étaient sous le coup immédiat d'une trahison, d'une fraude.

Puis ils s'attendrissaient et disaient avec des larmes dans la voix : — Notre pauvre argent ! — Un soir, dans un moment d'expansion, il affirmait devant sa femme : — Vrai ! nous ne l'aurons pas volé !

Il ne restait plus qu'une semaine avant le terme si impatientement attendu.

Cerveau donna sa démission de sous-chef. Qu'avait-il besoin de travailler maintenant qu'il était riche ? Il vit à la quatrième page d'un journal : — Un chapelet à vendre aux Petites-Dalles. — Un chapelet à quatre mille francs, et remit le paiement à quinzaine.

Enfin, le douze janvier, qui était le jour bienheureux, le jour béni, tous deux en grande toilette allèrent chez le commissaire de police, et après avoir donné leur signature, reçurent en tremblant le portefeuille des mains du fonctionnaire. L'affaire était dans le sac. Ils entrèrent à l'église afin d'allumer unierge.

Ils avaient invité à dîner Morin, se réservant de lui faire une surprise, pas fâchés dans le fond de l'humilier un peu. Pendant le repas, ils ne parlèrent de rien, puis au dessert, avec volubilité, lui contèrent la bonne nouvelle en poussant des cris de joie. Cerveau alla chercher le portefeuille qui était caché dans l'armoire à glace, derrière les mouchoirs. Morin le prit, mais dès qu'il eut jeté les yeux sur les papiers :

— Du Russe ! du Chemin de fer autrichien ! C'est tombé depuis six mois, mes pauvres amis. Aujourd'hui, vous en tirez à peine trois cents francs. Est-ce que je ne vous avais pas prévenus ?

Henri LAVELLAN.

Ratelet, Claqueur de Fouet

Pour tout le monde, le choix d'une profession est une chose grave, puisqu'il s'agit de déterminer l'orientation de la vie tout entière. Aujourd'hui plus que jamais, l'hésitation est permise, étant donné le nombre des concurrents qui se rencontrent aussi bien dans les métiers manuels que dans les professions libérales. Le plus grand nombre, fidèle à d'anciennes routines, s'engage dans des sentiers battus. D'autres sont plus ingénieux. L'homme que nous présentons est vraiment extraordinaire à plus d'un titre. Il a eu en effet cette originalité de découvrir une profession inédite. Et d'autre part, il a donné pour son propre compte, à la question du domicile une solution peu banale... bien que renouvelée des Grecs.

Pourquoi, Diogène est-il célèbre ? Pourquoi ce philosophe grec et pouilleux a-t-il réussi à laisser un nom dans l'histoire, tandis qu'Anatole Ratelet est encore resté absolument inconnu ? On dira que Diogène habitait Athènes, une ville très artiste qui aimait les esprits originaux ou exceptionnels. Mais Ratelet, lui, habite Champigny, et Champigny est aussi une ville artiste, puisqu'elle subventionne un orphelin. On dira encore que Diogène se signalait à l'attention publique par un manteau sale et criblé de trous. L'objection n'est pas sérieuse. S'il suffisait d'être vêtu d'un manteau dégoûtant pour gagner la gloire, elle serait vraiment à bon marché. D'ailleurs Anatole Ratelet n'a pas de manteau. Mais s'il avait jamais senti la nécessité d'un pardessus, le vêtement eût été très proprement défilé et maculé, et encore plus que celui du fameux moraliste cynique.

Enfin, ajoutez-vous, Diogène habitait dans un tonneau.

Le lendemain, Morin, après qu'on lui eût raconté l'histoire, examina attentivement et déclara :

— Du Russe... Chemins de fer autrichiens... C'est excellent ! Il y en a au moins pour quarante mille francs.

Quarante mille francs ! Ils firent un bond. Une fortune, quoi ! — Et vous savez, dit l'ami, dans quelques années, ça vaudra le double, je m'y connais.

Il ajouta en ricanant : — Ah ! sacré, si j'étais à votre place !

Scandalisé, Cerveau l'interrompit : — Oh ! Morin !

— Après tout, vous avez peut-être raison, répliqua l'homme de la Bourse. C'est trop compliqué pour moi l'honnêteté ! — Et sautant sur son chapeau, ils les quittèrent froidement.

Dans l'après-midi, les deux époux s'étaient rendus chez le commissaire, firent leur déclaration et rentrèrent soulagés, contents d'eux-mêmes.

Puis les choses reprirent leur ordre habituel et huit mois se passèrent, monotones.

Feuilleton du Messenger de Bruxelles 20

L'enfant du 11

Grand Roman Dramatique Inédit

PAR HUBERT SCHAVYL

PREMIERE PARTIE

L'Adieu tragique.

Il y avait tant de supplication dans la voix de l'enfant, ses yeux brillaient d'un tel désir de se rendre utile, qu'il ne put pas le courage de lui refuser.

— Va, si tu crois que c'est ton devoir.

— Maman !

Une étreinte le réunissait, puis Pierre partit pour l'Hôtel de Ville, en compagnie de jeunes gens de son âge. Lorsqu'il se présentèrent, le général Lemaire, qui commandait la position fortifiée de Liège, venait de recevoir

deux parlementaires qui lui demandèrent la reddition des places fortes de Liège et de Namur.

« Nous n'attaquons pas, nous nous défendons, avait répondu le général, et nous ne céderons que devant la force ».

Un aide de camp du général reçut les boys-scouts, mais refus à leur coopération. « Gardez-vous pour le pays, répondit-il, vous êtes l'avenir de la Belgique ».

Pierre revint donc à la maison. Germaine ne cachait pas sa joie de le voir revenir. Comme un bonhomme n'arrive seul, au moment où la mère et le fils allaient se mettre à table, la porte s'ouvrit. Jacques entra. Il venait en hâte, chargé, qu'il était d'une mission près de l'Etat-Major de la place, les embrasser et leur dire qu'il était définitivement affecté au fort de Loncin. Là, il pourrait recevoir de leurs nouvelles et leur écrire, la route étant libre du côté de la Meuse — mais pour combien de temps !

— Père, emmène Tintamarre, supplia Pierre, s'il fait une fois la route, tu peux en être sûr, il nous rapportera de ses nouvelles. Ça fera tant plaisir à maman. N'est-ce pas Tintamarre que tu retrouveras, toujours, à la maison.

Tintamarre, pour mieux répondre, fit le beau.

— Tu vois papa, il dit qu'oui.

— Germaine fut forte. Les paroles de Monsieur Lepoint lui revinrent à la mémoire. Elle laissa partir son mari sans lui faire part de ses inquiétudes, ni de son désespoir. Ce ne fut que lorsque la porte se fut refermée derrière lui qu'elle donna libre cours à ses larmes.

Pierre la consolait de son mieux. Il passa ses bras autour du cou de sa mère : « Sois tranquille, petite maman, père reviendra et avec cela, nous aurons de ses nouvelles par Tintamarre. Calme-toi, ne pleure plus. Le bon Dieu ne voudra pas que nous ayons du chagrin ».

Au loin, le canon grondait toujours.

Toute la nuit le canon tonna.

L'ennemi avançait comme le flot de la mer. Les Allemands avaient occupé Trooz et se trouvaient à une douzaine de kilomètres de Liège, en plein sous le feu des forts.

Les 10^e et 7^e corps allemands avaient occupé Herve, Pepinster, Remouvaux. Ils avaient pris position au

nord, à l'est et au sud de Liège, sur toute la rive droite de la Meuse, défendant par les forts de Barchon au nord, d'Evergnée, de Fléron et de Chaudfontaine à l'est, d'Embourg et de Boncelles au sud.

C'était sur ce front qu'on se battait. De nombreux ouvrages de campagne avaient été établis dans les intervalles de ces forts. Des tranchées avec fils de fer barbelés devaient arrêter la marche en avant de l'armée ennemie. Le plan de celle-ci consistait à forcer ces intervalles, défendus par des troupes mobiles de toutes armes, d'assiéger les forts et de les emporter d'assaut. Le feu fut terrible de part et d'autre. Les deux partis en présence se battirent héroïquement. Toute la nuit la lutte dura dans les ténèbres où sous les éclairs fulgurants des projecteurs.

Quand le jour se leva, l'ennemi attaquait avec une extrême ténacité le fort de Barchon. Deux régiments belges, de renfort, commandés par le général Bertrand, se mirent alors en mouvement pour prononcer une contre-attaque désespérée contre les Allemands, qui étaient à cette heure en progrès sensible.

Les Belges, enthousiastes, avaient

juré de réussir, de rejeter l'ennemi ou de se faire hacher jusqu'au dernier. Sur les hauteurs de Wandre, ils marchèrent au feu, à la mort ou à la Gloire. Le choc fut terrible. Tous se battirent comme des lions en une mêlée héroïque. Les canons ronflaient, la fusillade crépitait, les mitrailleuses, le tir battaient sec, balayaient le terrain. Les forts appuyaient l'action de l'infanterie. Les lignards se couchaient à plat ventre sous la mitraille, bondissaient en avant pour retomber et repartir encore. Combien de part et d'autre en resta-t-il, couchés sur le sol, de ces soldats courageux, fidèles à la consigne !

Le lendemain, les choses se compliquèrent encore.

Les journaux publiaient cette dépêche de Berlin :

« Mardi. — L'ambassadeur, sir Goschen, s'est rendu ce soir au ministère des affaires étrangères pour y remettre une déclaration de guerre et demander ses passeports ».

Ainsi donc, le dernier espoir s'évanouissait ! Même au bruit épouvantable de la bataille qui faisait rage tout

autour de Liège, les épouses et les mères espéraient encore en l'intervention d'une puissance médiatrice. La plus grande guerre des temps modernes se trouvait ainsi irrémédiablement déclenchée, le sort en était jeté. Il fallait maintenant s'attendre à tout.

Germaine, malgré qu'elle se fut promis d'avoir du courage, parvenait mal à maîtriser son émotion. Son cœur s'ouvrait à une pensée, sa bouche ne répétait qu'un nom : Jacques !

Que faisait-il, que devenait-il ?

Pierre essayait vainement de la rassurer. Son père était au fort de Loncin. Celui-ci, situé sur la rive gauche de la Meuse, à l'ouest de Liège, n'était pas attaqué encore.

— Père n'est pas en danger, je t'assure, maman.

Mais l'enfant avait beau dire, Germaine, mélancoliquement, hochait la tête et se replongeait dans ses tristes pensées.

— Je t'en prie, maman, sois courageuse. Rappelle-toi ce que disait le professeur Lepoint. Il faut relever les courages et non les abatte.

(A suivre).

Traduction et reproduction interdites.

LES Contes du Messenger

Le Portefeuille

Ratelet, Claqueur de Fouet

La Terre se dessèche-t-elle ?

LES SPORTS

Le Dimanche Sportif

Le Velodrome de Karreveld

Match de tandem

Deux hommes indépendants

Primes professionnelles

Elimination amateurs

La PAGE SPORTIVE

ATHLETISME

Au Daring C. B.

Les courses à pied

100 yards scratch finale

Relais olympique

Brassard poursuite

FOOTBALL

Au Daring C. B.

Plus de 2,000 spectateurs

COURSES DE GREYHOUNDS

RESULTATS

Prix d'ouverture

Prix des débutants

Prix du Bois

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Prix de la Meuse

Avis de Sociétés

CENTRALES ELECTRIQUES

Société Anonyme
L'administration de la Société a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les actionnaires que l'assemblée générale annuelle se tiendra le mercredi 2 juin 1915, à 14 h., au siège social, r. du Nord, 80, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
 2. Bilan et compte de profits et pertes ;
 3. Décharge à donner aux membres composant le conseil d'administration et le collège des commissaires ;
 4. Nomination d'un administrateur et d'un commissaire ;
 5. Divers.
- Ces porteurs d'actions qui désirent assister à cette assemblée doivent déposer leurs titres cinq jours francs avant la date de l'assemblée, soit :
- A Bruxelles : au siège social, 80, rue du Nord ; à la Banque Internationale de Bruxelles, 27, avenue des Arts ;
- A Liège : à la Banque Liégeoise, 34, rue de l'Université ; à la Compagnie Internationale d'Electricité, 29, quai de Cornmeuse. (1390)

L'IMMOBILIERE BRUXELLOISE

Société anonyme
Siège social : 6, rue de Paris, Ixelles

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale, qui sera tenue au siège social le mercredi 20 mai 1915, à 2 heures (heure belge).

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires ;
 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1914 ;
 3. Décharge de leur gestion à donner aux administrateurs et commissaires ;
 4. Nominations statutaires.
- Pour être admis à l'assemblée générale, Messieurs les actionnaires devront déposer leurs actions au siège social, cinq jours francs avant la date de l'assemblée générale. (1338)

COMPAGNIE MUTUELLE DE TRAMWAYS

Société anonyme
Siège soc. : 31, rue du Marais, Bruxelles

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra le mercredi 20 mai 1915, à 11 heures du matin (H. B.), au siège social, 31, rue du Marais, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1914 ;
 3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
 4. Nominations statutaires.
- Pour être admis à l'assemblée, Messieurs les actionnaires auront à se conformer à l'article 25 des statuts.
- Le dépôt des titres se fera jusqu'au 21 mai 1915 :
- A la Société Générale de Belgique, à Bruxelles, et dans ses banques patronnées en province ;
- A la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles ;
- Au siège social, à Bruxelles. (1347)

L'INDUSTRIELLE BELGE

Société anonyme
ANVERS

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 27 mai 1915, à 3 heures de relevée, au siège social, 4, rue des Tanneurs, à Anvers.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport des administrateurs et rapport du commissaire sur l'exercice 1913-1914 ;
 2. Adoption du bilan et du compte de profits et pertes ;
 3. Décharge aux administrateurs et commissaires ;
 4. Nominations statutaires.
- Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer aux articles 30 et 31 des statuts. Les titres au porteur doivent être déposés au siège social. (1323)

SOCIETE ANONYME DES CEMENTS PORTLAND DE KONSTANTINOWKA

Société anonyme
Siège social : 20, rue Neuve, à Bruxelles

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mardi 25 mai, à 11 heures, au siège social, 20, rue Neuve, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des Commissaires ;
 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1914/15 ;
 3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires.
- N. B. — Pour pouvoir assister à cette assemblée, Messieurs les porteurs d'actions de capital et de parts de fondateur, sont priés de se conformer à l'article 30 des statuts, en déposant leurs titres, cinq jours au moins avant la date de la réunion, au siège social, ou dans l'un des établissements suivants :
- A Bruxelles : A la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc et aux banques chargées de son service d'agence en province.
- A Anvers : A la Banque d'Anvers, Loughe, rue Neuve, 20-22.
- A Charleroi : A la Banque Centrale de la Sambre, quai de Brabant, 28.
- A Euphrat : A la Banque Internationale de Commerce de et de Saint-Petersbourg et aux succursales de Bachmout et de Kharkoff. (1287)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE DES EAUX DE VIENNE

Société anonyme
Siège social à Bruxelles

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mardi 25 mai 1915, à 15 heures (allemande), à Bruxelles, 143, rue Royale.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports des administrateurs et commissaires ;
 2. Approbation du bilan et des comptes ;
 3. Décharge de gestion aux conseils d'administration et de surveillance ;
 4. Nominations statutaires.
- Messieurs les actionnaires seront admis à l'assemblée sur production de leurs actions ou d'un certificat de dépôt dans un des établissements ci-après désignés :
- A Liège : à la Compagnie Générale des Conduites d'Eau ; au Crédit Général Liégeois ; à la Banque Liégeoise ;
- A Bruxelles : au Crédit Général Liégeois ; à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts. (1337)

PETITES ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES : A BRUXELLES :

- au bureau du journal, 1, quai du Chantier, 1 ;
- à l'Office de Publicité, 36, rue Neuve ;
- à l'Agence Générale de Publicité, 56, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères ;
- au Bureau de Publicité, 45, rue du Marché-aux-Polets ;
- au Bureau Auxiliaire de Publicité, 361, rue du Progrès (2 Ponts) ;
- Et chez nos courtiers.

EN PROVINCE :

- à l'Office de Publicité du Centre, 77, rue de Belle-Vue, La Louvière ;
- à l'Agence Bellens, rue de la Régence, 6-8, Liège.

TARIF DES INSERTIONS :

30 centimes la ligne

A forfait : 3 insertions de 2 lignes : fr. 1.50

SOURCE DU TRAVAIL DU MESSENGER

77, rue de Belle-Vue, 77

LA LOUVIERE

bureaux de 9 à 16 h. — Service gratuit

Pour servantes, ouvriers, employés, industriels, commerçants et particuliers.

Par humanité, des annonces d'offres et de demandes d'emploi sont reçues gratuitement.

général pour le journal « Le Messenger ».

AFIN D'AIDER DANS LA MESURE DE NOS MOYENS TOUTS CEUX QUI SONT ATTEINTS PAR LES EVENEMENTS ACTUELS, NOUS PUBLIONS GRATUITEMENT LES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS.

DEMANDES D'EMPLOI

GERANCE. Pers. mariés débrouillards, cour. commerce, réf. et gar. dem. gerance. Exp. A.B., avenue du Midi, 12, Bruxelles.

JEUNE FILLE sér. dés. place p. mag., au besoin aider au ménage, en échange de logem. et nourrit., écrire J.V. 2355 b. journal.

ON DEM. garçon de courses 15 à 16 ans, pour le matin. Présenter par parents, rue de l'Indépendance, 8.

DEMOISELLE 38 ans, sér., dés. trouver place chez Monsieur seul pour diriger maison. S'adr. 191, chaussée d'Haecht.

DAME 50 ans, de conf., bonne ménag., conn. cuis., coutu., dés. place chez pers. seule. 111 réf., 44, rue des 4 Vents.

BON OUVRIER lustrer, dessin, gaz dem. emploi quelconq. S'adr. bur. journal, J. M.

MAGASINIER marié bon. réf. cour. art. gaz, électr., dem. emploi. A. W., bur. journal.

MONSIEUR s'occupant dep. plus. années vins et spiritueux, dés. trou. représ. ou autre place dans maison sér. pour Bruxelles et environs. Ecr. H. M. 10, bur. du journal.

CHICOREE. Homme au cour. de la fab. désire place. J. D., rue du Travail, 29, Ganshoren.

HOMME ROBUSTE dés. entrepr. trav. quelc. Meill. réf. Ecr. A. S., rue Vanderdussen, 66.

FEMME propre et honnête dem. à faire appartement ou journée. Ecr. A. S., rue Vanderdussen, 66.

DEMOISELLE 24 ans, bonne dacty., au cour. du comm. et trav. de bureau, cherche emploi. Ecr. I. C., 93, rue des Confédérés.

JEUNE HOMME, 17 ans, dés. faire pet. trav. de bur. au dehors ou chez lui. Bon. réf. 14, rue Joseph Stevens.

PHOTOGRAPHE tireur cher. place ou autre occup., peut mettre main à tout. Ecr. Mercier, rue de Mérode, 306.

MENAGE s. enf. dés. pl. concierge ou gerance tabacs et cigares à Bruxelles. Ecr. J. F. Office de Publicité, La Louvière.

BONNE CUISINIERE, bien au cour. du buffet froid, dem. place ou journée. De Weber, 2, rue de l'Economie.

DEMOISELLE cher. empl. dans magas. comme vendeuse ou autre. P. 33, avenue des Arquebustiers, Bruxelles.

GARÇON-BOULANGER 23 ans dem. pl. comme 2° ou porteur de pains, demi-garçon, la guerre, 77, rue du Franckedael, Forest-Bruxelles.

ON DEM. jeune femme sach. bien lessiver à la machine, 3, r. de l'Indépendance.

MONSIEUR dipl. au cour. compt., dem. trav. de bur. dans maison de comm. 25 fr. par mois. Ecrire G. C. 8, rue Impériale.

JEUNE FILLE, 19 a., bonn. comm., tr. au cour. de la fourr., cher. pl. quelc. 49, rue Champ de l'Eglise, Laeken.

JEUNE HOMME, 16 ans, cour. trav. bur., mach. à écrire, cherche empl. quelc., M. réier. A. M. 15, bureau du journal.

FEMME propre et honnête dem. à faire quartier ou demi-journée. Ecr. H. C. 15, bureau du journal.

MONSIEUR sér. désire collabor. dans petite affaire de comm. quelc. avec gar. ou gerance. Ecr. L. L. 160, r. du Cornet, Etterbeek.

TAILLEUR pour dames entreprend ouv. à prix modéré, coupe élégante, 119, boulevard du Midi.

JEUNE HOMME 32 ans de fam. honor. spr. suite guerre, reconnaissant à personne qui pourrait procur. emploi quelc. S'adress. Maison J. De Smedt, 38, Pl. de Bruckère, Bruxelles.

JEUNE HOMME instr. bonn., réf., dés. place bureau quelc. S. C. 33, rue de Perle, Molenbeek.

GARNISSEUR de meubles dem. à faire réparations, travail soigné, prix de guerre. Doms, 63, rue des Alexiens.

MEN. sans enf. dem. place pour conc. Mari pouv. mettre main à tout et fem. bon. cuis. Bons rens. rue André Hennebicq, 8 (sonnez 4 fois).

TAILLEUSE fait costume tailleur 12 et 15 fr., pr. de guerre, r. Andrée Van Hasselt, 14, Saint-Josse.

DEMOISELLE ORPHELINE, 25 ans, épr. cherche emploi dans bureau. Ecr. 35, Avenue Jean Volders, J. F.

MONSIEUR marié, 27 ans, père de fam., conn. compt., tout trav. de bur., ch. occ. Neyens, 40, rue aux Fleurs.

DAME seule, d'un certain âge, dont les deux fils sont volontaires, dem. trav. cour. ou écriture. A. N., 47, bur. journal.

JEUNE ELECTRICIEN bien au cour. de la partie et de la bes. de bur. cherche place. Ecr. T. A. 93, Bureau du journal.

OUVRIER sobre ayant travaillé 20 ans dans les vins dem. place, bonnes références. Ecr. A. Gillis, 13, r. du Parc, Koekelberg.

JEUNE HOMME orph. 18 ans, cher. pl. quelc. Ecr. Bricout, 69, r. de Brabant.

OUVRIER plombier, zingueur, gazier, ayant bons cert., ch. place, 164, rue de la Centenaire, Etterbeek, A. P.

JEUNE HOMME 22 ans bonne instr., ch. place garçon de courses ou quelc., H. P. 107, rue de la Centenaire, Etterbeek.

JEUNE FEMME dem. place, bonnes références. S'adr. rue Ribaucourt, 123.

VOYAGEUR en métallurgie ch. situation commerciale ou industrielle. Valley, 213, rue de la Poste, Bruxelles.

MONSIEUR, meill. réf., ch. représ. ou place quelconque. S'adr. 43, rue Taziaux, Molenbeek.

FEMME à journ. dem. ouv. 3 ou 4 j. par sem. ou tous les jours 1/2 journ. S'adr. 26, rue Ste-Marie.

JEUNE FILLE de campagne de 25 ans dem. place à tout faire, Achterdenbergstraat, 41, Cortenberg.

JEUNE FILLE de camp. 18 ans dem. place à tout faire. S'adr. 21, rue Roelands, Schaerbeek.

JEUNE HOMME 17 ans dem. occupat. quelconque, 98, rue Cranx.

JEUNE HOMME sér. dem. place garç. de course (sach. rouir. en vélo). Ecr. P. E. 96, rue d'Ecosse.

MONS., meill. réf., cher. place quelconq. représ. ou autre. S'adr. 43, r. Taziaux, Mol.

MONSIEUR sér., au cour. compt., trav. bur. dem. emploi. P. S., r. Georges Moreau.

JEUNE FILLE, 10 ans, dem. pl. serv. de Centre. Ecr. Off. Publ., 77, r. Belle-Vue, La Louvière.

HOMME marié dem. place quelconque. S'adr. 10, rue de Prague, St-Gilles.

JEUNE FILLE sach. b. nett., lav., repass., ch. pl. faire journ. ou quart. Bon. réf. Rue Van Schoor, 76, Schaerbeek.

SERVANTE tout faire, sachant cuisine bourgeoise, cher. place. 62, rue Auguste Gevaert, Cureghem.

MENAGE sans enfants dem. place concierge, mari trav. dehors, Bulpaep, 99, rue Pavie, Bruxelles.

TAILLEUR dem. ouv. pour réparat. et retournage. Prix mod. Bien soigné. Quai aux Briques, 84.

JEUNE FILLE, 27 ans, dem. pl. servante. Ecr. H. Z., Office de Publicité, La Louvière.

JEUNE FILLE, 21 ans, dés. pl. comme gouvernante pour enfants et aider ménage. Petit gaz. Bonnes références. S'adr. rue du Bois de Lobbes, 12, à Gilly, ou à l'Office de Publicité, La Louvière.

MONS. SER., au cour. draperies ou autres, cher. place. Bon. réf. J. D. 103, b. jour.

PERSONNE de confiance, 40 ans, dém. pl. chez mons. seul. Petit gaz. Bon. réf. S'adr. rue du Bois de Lobbes, 12, à Gilly, ou à l'Office de Publicité, La Louvière.

JEUNE DAME honnête dem. pl. vend. ou caissière, rue du Chœur, 53.

ON PEUT SE PROCURER

Le Messenger de Bruxelles

dans toutes les

aubettes de Bruxelles et faubourgs

En province, chez nos dépositaires :

A Ath : chez M. O. Mauclet, libraire.

A Gembloux : chez M. Mathot, avenue de la Station.

A Charleroi : chez M. Robert (Ag. Dechenne), rue de Marchienne, 42.

A Liège : chez M. J. Bellens, rue de la Régence, 6-8.

A Mons : chez Mme Scattens, rue de la Petite-Guillarde.

A Namur : chez M. Hero Wulff, rue Mathieu, 18a.

A Maubeuge : M. V. Colin, 120, rue Victor-Hugo, Hamont.

A La Louvière : chez M. Hallet-Nicolas, rue de la Chaussée.

OFFRES D'EMPLOI

ON DEM. servante à tout faire, sach. peu de cuisine. 16, rue des Deux-Eglises.

ON DEM. demois. mag., 25 à 30 ans, au cour. comm., d'auverg. et confections, bonne étalagiste, pour le Hainaut (Centre). Ecr. A. B. 1, Office de Publicité, La Louvière.

ON DEM. homme actif, sérieux, pouvant s'occuper d'abonnements à la commission. Ecr. H. V., bur. journal.

ARTISTE PEINTRE dem. mode femme. 1 fr. l'heure, 82, rue Saint-Georges.

ON DEM. serv. pour soigner jeunes enfants au berceau, 300, ch. de Wavre, à Auderghem, de 1 à 4 heures.

ON DEM. VOYAGEURS visit. drogueries et épiceries. Se prés. rue de l'Hôpital, 51.

ON DEM. FORTE FILLE à tout faire, bon gage, 361, chaussée de Waterloo. (3783)

BUREAU DE PLACEMENT montois dem. des servantes très au cour. serv., actives et propres. Ecr. S. R. Office de Publicité du Centre, 77, Belle-Vue, La Louvière.

CARTES-POSTALES ILLUSTRÉES. — On dem. vend. de porte en porte au profit d'une œuvre de bienf., 300, ch. de Wavre, Auderghem, de 1 à 4 heures.

LOCATIONS DIVERSES

A LOUER APPARTEMENT 3 plac., plus annexes, pour amat. photographie ou peintre, rue Saint-Christophe, 26, pour pers. bon. sans enfant. (1365)

ON DEMANDE bel appart. mod. meublé, salle de bains, 6 ou 7 pièces, 1er étage ou rez-de-ch., centre ou env. Nord. Cond. G. A., 30-28, Marché aux Herbes. (1319)

A LOUER ch. garnie (1^{re} ét.), donnant sur grands jardins, dans maison fermée, 29, rue de Beethém (à prox. trams 49, 81, 82, 83). Prix 15 francs.

MAISON A LOUER, 2 étages, cour et jardin, avenue Van Volxem, 371, avec ou sans atelier (14 m. x 6 m.), donnant à front de rue, 463, rue de Mérode, Bruxelles. Conditions avantageuses.

VILLE et CAMPAGNE. — Belle maison moderne à louer, 12 pl., 2 jard., à Uccle. Loyer 1,300 fr., s'adr. 202, Bd du Hainaut.

BEL APPARTEMENT à louer garni ou non garni, chauffage central, électricité, W. C. et eau à l'étage. Pour personnes tranquilles, Av. Albert, 181, Forest. (720)

ENSEIGNEMENT

LEÇONS SPECIALES et cours sur institutions boursières et bancaires de l'Angle terre (Stock-Exchange — Clearing-House), par professeur honoraire d'école supérieure de commerce. Rue Verhaert, 57, Uccle.

MONSIEUR diplômé donne leç. d'angl. à domicile. Ecr. Z. A. 5, bureau du journal.

TRADUCTEUR toutes lang., dem. trav. Prix mod. Rue Mommearls, 26, Molenbeek.

Cosmopolitan School

81, rue de la Reine (à la Monnaie)

Angl., Franc., Espag., Arabe, etc. Conv. gram. gar. en un mois. Cours à partir de 10 fr. par mois. Méth. dir. rap. (583)

ANNONCES DIVERSES

POUR LIEGE ET ENV., accord de plans, réparat., repoliss., prix de guerre, Jules Doperé, rue de Boncelles, 44, Ougrée.

BRUXELLES DENTAIRE, 36, Boulevard Hainaut. Dentiers, réparat. soign. dep. 2 fr. (1315)

JACHÈTE TRÈS CHER les pneus d'auto et l'étaim, 183, rue des Tanneurs. (1358)

— C'est une grande chose que de répondre à cette question, si je n'y suis, Dieu veuille m'y recevoir ! et si j'y suis, Dieu veuille m'y garder.

— Pourquoi portiez-vous un étendard aux combats ?

— Je le portais en guise de lance pour éviter de tuer quelqu'un ; je n'ai jamais tué personne.

— Quelle vertu supposiez-vous en cette bannière pour expliquer vos succès ?

— Je disais aux soldats : Entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrerais moi-même.

— Pourquoi la portiez-vous au sacre de Reims ?

— Elle avait été à l'épreuve, c'était raison qu'elle fût à l'honneur.

— Comme un prédictateur, qui la sommat d'avouer ses crimes, se répandait en invectives contre le roi Charles VII :

— Parlez-moi, non pas du roi, dit-elle, en l'interrompant, car j'ose bien dire et jurer sous peine de la vie que c'est le plus noble d'entre les chrétiens.

— Enfin, on la force, par menace et par violence, à signer une abjuration dont elle ignorait le contenu, et alors les inquisiteurs prononcent une sentence par laquelle ils la condamnaient à passer le reste de ses jours au pain de douleur et à l'eau d'an-

goisse.

Et comme les Anglais, indignés de cette sentence qui leur semblait trop douce, tiraient leurs épées et menaçaient les juges :

— N'ayez pas de souci, dit l'un d'eux, nous la retrouverons bien.

Et, en effet, une nouvelle condamnation ne tarda pas à remplacer la première. Voici sous quel prétexte :

Jeanne avait repris l'habit de femme, car on lui imputait à crime l'habitude contractée dans les camps de se vêtir en chevalier.

Pour lui faire violer sa promesse, on lui enleva pendant son sommeil les vêtements de son sexe et on y substitua des habits d'homme. Quand elle voulut se lever, il lui fallut bien se vêtir de ces habits. Elle fut surprise par des espions apostés, jugée de nouveau sur leur témoignage et condamnée au feu comme sorcière, séductrice, hérétique et ayant forfait à son honneur.

Le 30 mars 1431, Jeanne monta dans la charrette du bourreau : huit cents Anglais armés de toutes pièces lui servaient d'escorte.

Tout à coup, un homme s'élança vers elle à travers la foule et lui baisa les pieds en pleurant ; c'était son faux confesseur qui, repentant de sa perfidie, venait lui en demander pardon.

Arrivée au pied du bûcher, elle recommanda son âme à Dieu et à la sainte Vierge.

et demanda une croix. Un spectateur en fit une de deux bâtons et la lui donna.

Mais bientôt un cri d'impatience se fit entendre parmi les Anglais. Alors, interrompant les prières de la victime, le bourreau la saisit et l'emmena sur le bûcher.

Quand elle vit le feu s'allumer :

« Tenez-vous en bas, dit-elle à son confesseur, levez la croix devant moi que je la voie en mourant, et dites-moi de pieuses paroles jusqu'à la fin. »